

PAR COURRIEL

Le 20 octobre 2015

Objet : Demande d'accès # 2015-05-78 – Lettre réponse

---

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 23 mai 2015, concernant tout document du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques indiquant les critères retenus par les directions régionales afin d'exiger la réalisation d'une étude de modélisation atmosphérique pour l'étude d'une demande de certificat d'autorisation et, plus précisément des documents relatifs aux critères qui guident les directions régionales dans l'octroi d'un certificat d'autorisation pour l'établissement d'un projet minier, le tout en lien ou non avec la directive 019.

Les renseignements permettant de répondre à votre demande sont disponibles aux adresses Internet suivantes :

1. <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/air/atmosphere/RAA-guide-application.pdf> :  
Le Guide d'application du Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère:
2. <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/air/criteres/instructions-secteur-minier.pdf> :  
Le Guide d'instructions –Préparation et réalisation d'une modélisation de la dispersion des émissions atmosphériques : Projets miniers
3. <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/publications/2000/ENV20000824.htm> :  
La Note d'instruction 00-08
4. [http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/milieu\\_ind/directive019/directive019.pdf](http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/milieu_ind/directive019/directive019.pdf) :  
Section 3.2.11 de la Directive 019 sur l'industrie minière

...2

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à M<sup>me</sup> Nathalie Picard, analyste à votre dossier, par courriel à l'adresse [nathalie.picard@mddelcc.gouv.qc.ca](mailto:nathalie.picard@mddelcc.gouv.qc.ca) en indiquant le numéro de votre dossier en objet.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Bureau d'accès à l'information,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Julie Bissonnette

p. j. (1)